

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

AMENDEMENT

présenté par

M. Kasbarian, M. Cazenave, M. Jean-René Cazeneuve, M. Pierre Cazeneuve, M. Dirx,
M. Ferracci, M. Labaronne, Mme Lebec, M. Maillard, M. Masségla, M. Metzdorf, M. Midy,
M. Rodwell et M. Sitzenstuhl

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3 SEXIES, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.